

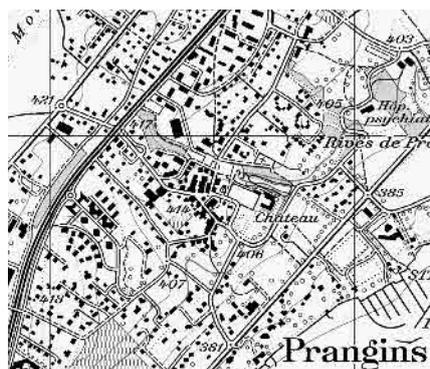


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Silhouette caractérisée par le château de style classique mis en scène par son implantation au sommet d'un coteau. Parcs et jardins assurant le lien avec l'entité villageoise qui s'étend en amont.



Carte Siegfried 1891



Carte nationale 2009

Village

☒	☒	☒	Qualités de situation
☒	☒	☒	Qualités spatiales
☒	☒	☒	Qualités historico-architecturales



1



2



3



4



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-15



5



6



7



8 Vue sur le clos de Bessonnet



9

Prangins

Commune de Prangins, district de Nyon, canton de Vaud



10 Château de style classique, 1739



11 Temple, 1761



12



13



14



15 Hôpital psychiatrique, 1930

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Noyau d'origine au sommet d'un coteau qui domine le lac, composé de fermes et de maisons paysannes formant en partie des rangées contiguës de deux niveaux, ess. 18 ^e -19 ^e s., nombreuses transf., séquences structurées en arêtes de poisson, fin 20 ^e -déb. 21 ^e s.	AB	×	/	×	A			1-7,9,11
EI	1.0.1	Temple avec façade pignon de style baroque, façade orientale symétrique par rapport au jardin à la française donnant sur la cour d'honneur, 1761, clocher-porche carré, transf. 1860 ; devancée d'une place ponctuée d'un tilleul				×	A	o		2,11
EI	1.0.2	Auberge communale de style classique dominant un nœud de la voirie, datée 1797				×	A			4,5,11
	1.0.3	Anc. ferme du château transf. en Maison de commune, 1728						o		2,5,11
	1.0.4	Maisons locatives, dont l'une avec commerces au rez-de-chaussée, s'insérant difficilement par son style dans le cœur de la composante, reconstr. années 1990						o		
	1.0.5	Café des Alpes, flanqué d'un haut pignon à galerie en bois, 1793, point focal à l'approche de l'entité villageoise						o		9
	1.0.6	Fontaine couverte pourvue de bassins de forme originale						o		
	1.0.7	Maison de maître avec toit à demi-croupes, portique d'entrée avec fronton, véranda jouissant de la vue côté lac, déb. 19 ^e s., chapelle privée de 1953						o		
	1.0.8	Maison bourgeoise de style classique en pierre apparente marquant le front du bâti, place ponctuée d'une fontaine à l'ombre d'un feuillu, 1846						o		7
E	0.1	Cellule du château abritant le siège romand du Musée national suisse inauguré en 1998, axé au NO sur un jardin à la française doté d'un bassin central de 1729, bordé de serres et de dépendances, m. 18 ^e s, terrasse au SE avec remarquable panorama sur le lac	A	×	×	×	A			10-12,14
EI	0.1.1	Château de style classique, corps principal et deux corps latéraux distribués autour d'une cour d'honneur, 1739				×	A	o		5,10,12,14
	0.1.2	Portail d'entrée marqué par quatre grands platanes, hauts murs de soutènement entourant le château						o		10
PE	I	Parc du château avec jardin à l'anglaise ; à l'E, coteau couvert de prés et de vergers, dégagement essentiel pour la visibilité du château	a			×	a			10,11,13,14
	0.0.1	Villa, façade symétrique de deux niveaux sous un haut toit à croupes, grand jardin très arborisé en amont marquant visuellement le coteau, 1915						o		
PE	II	Continuité du coteau méridional se prolongeant en une échancrure au SO du bâti, étendue de prés offrant d'intéressants dégagements sur le noyau, ponctué de domaines bien arborisés	ab			×	a			8
	0.0.2	Clos du Bessonnet, maison de maître avec tourelle d'angle et dépendances, 1790						o		8
EI	0.0.3	Domaine des Mélèzes, maison de maître classique avec toit à croupes et lucarnes, cachée dans un vaste parc arborisé, dépendances et jardin à la française, 1887				×	A			
EE	III	Vaste quartier résidentiel ayant pris possession des abords de la cellule villageoise, maisons individuelles et locatifs, déb. 20 ^e -déb. 21 ^e s.	b			/	b			
	0.0.4	Groupe scolaire organisé autour d'une cour avec fontaine et d'un deuxième préau situé en contrebas, extensions cubiques en béton, 1978, 1983						o		

Prangins

Commune de Prangins, district de Nyon, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	0.0.5	Ecole d'origine, édifice de style classique surmonté d'un clocheton, 1868				×	A			
	0.0.6	Vaste bâtiment de plan carré, toit à pavillon, façade polychrome, détonnant de par son volume et son style, très visible depuis le centre, 1991						o		1
	0.0.7	Maison à colombages, toit à demi-croupes, 1905						o		
PE	IV	Dernière parcelle de vigne et prés sur un glacis servant d'espace tampon entre le noyau bâti et les environnements résidentiels	ab			×	a			
	0.0.8	Maisons individuelles implantées dans des espaces sensibles et rompant la lisibilité des abords du site, fin 20 ^e -déb. 21 ^e s.							o	
PE	V	Vallon boisé des Morennes traversé par un ruisseau, accueillant bosquets et vergers, interrompu au centre par une aire de parking	ab			×	a			10,11,14
	0.0.9	Bâtiment scolaire, bloc de deux niveaux, 1973						o		
	0.0.10	Anc. fromagerie de 1815, fontaine couverte accolée						o		
	0.0.11	Cimetière ceint d'un mur						o		
	0.0.12	Ruisseau et étang au pied des murs de soutènement du château						o		14
PE	VI	Vaste parc de l'hôpital psychiatrique s'étendant sur une légère pente, alternance de bois et de prés, par endroit remarquable vue dégagée sur le lac, parsemé de divers pavillons de style régionaliste homogènes, 1930	a			×	a			15
EI	0.0.13	Edifice principal de grand volume implanté au sommet d'une côte, façade symétrique de trois niveaux percée de nombreuses baies, toit à croupes doté de lucarnes, 1930				×	A			15
	0.0.14	La Ruche, bâtiment abritant les services généraux et les ateliers, même typologie que l'édifice principal, bien que de hauteur plus modeste, 1930						o		
	0.0.15	Ligne ferroviaire Genève–Lausanne ouverte en 1858, halte supprimée						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Le village de Prangins situé dans le nord-est de la ceinture urbaine de Nyon est implanté sur une terrasse orientée face au Léman qui domine l'entrée du « Petit Lac ». En raison de cette situation avantageuse, le territoire fut colonisé dès les temps anciens, comme le révèlent les témoins d'une station du Néolithique et de l'époque gallo-romaine découverts notamment lors des fouilles effectuées à l'occasion de la restauration du château en 1998. Les recherches permirent également de déduire l'établissement d'un mausolée antique au sommet de la butte naturelle. Cette colline fut peu à peu nivelée par des fossés au cours du Moyen Age et disparut finalement lors de la construction du château actuel et de ses jardins qui comblèrent ces éléments défensifs. Deux épitaphes de l'époque romaine, dont l'un avait déjà été découvert mais considéré comme disparu, furent remis au jour. Le nom de Prengins attesté en 1135–1185 dériverait du nom de Primius, qui complété du suffixe -anum signifierait propriété de Primius. Il correspondrait au nom donné au premier propriétaire d'un domaine rural, lieu qui pourrait concorder avec les vestiges d'une villa signalés vers Sadex et Bénex.

Dès le 11^e siècle, Prangins devint le chef-lieu d'une seigneurie qui s'étendait de la Côte jusqu'au pays de Gex. Elle était en possession des seigneurs de Prangins en 1154, date à laquelle fut cité le château pour la première fois. Dès avant 1236, y fut attestée une église paroissiale dédiée à saint Pancrace. Au 13^e siècle, les seigneurs de Prangins possédaient également la ville de Nyon, ainsi que les châteaux de Mont-le-Vieux et de Biolay. La seigneurie fut conquise par la maison de Savoie en 1293, qui détruisit au passage le château, rapidement remis sur pied à l'image de celui de Rolle, doté d'un important dispositif de fossés. La seigneurie changea alors plusieurs fois de mains, perdant de son étendue à chaque reprise, si bien qu'elle ne comprenait plus que Prangins, Gland et Vich lors de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois en 1536. Cette année-là, le château fut incendié puis reconstruit sans doute en 1548. La baronnie fut dès lors rattachée au bailliage de Nyon, dont elle suivit la mouvance politique.

Le château

Prangins allait connaître sa réputation grâce à l'acquisition de la baronnie de Prangins en 1723 par Louis Guiguer, banquier d'origine saint-galloise établi à Paris. C'est lui qui conféra au château, probablement proche de la ruine, sa forme actuelle, à savoir une silhouette classique d'inspiration française élaborée selon un plan en U centré sur une cour d'honneur, à l'image du château de Coppet. Les travaux entrepris jusqu'en 1739 démolirent les restes du château féodal. Sa reconstruction débuta par la remise en état des parties utilitaires, comme l'ancienne ferme du château en 1728, puis l'établissement en 1729 d'un jardin à la française pourvu d'une serre souterraine – sorte d'espace de rangement pour les outils de jardins – et d'un potager entouré de hauts murs. Elle se poursuivit dès 1732 par l'édification des différentes ailes du bâtiment et des pressoirs. L'aménagement des jardins, jouant le rôle d'espaces intermédiaires entre la campagne et le château, exprimait clairement la volonté de marquer une distinction entre l'espace seigneurial et le village. A la mort de Louis en 1747, son neveu Jean-Georges Guiguer reprit le château et la baronnie. Ami de Voltaire, qui était alors devenu indésirable tant à Paris qu'à Berlin, il l'accueillit entre 1754 et 1755 dans sa propriété, qui selon la correspondance de l'homme de Lettres fut qualifiée de « magnifique château » bénéficiant d'une situation exceptionnelle, « la plus belle de la terre », quand bien même il y passa des mois transi de froid. Après quoi, Voltaire s'installa quelques années à Genève dans le domaine des Délices.

Au château de Prangins, Jean-Georges Guiguer fut l'initiateur d'importants aménagements dès 1755. Il fit combler le fossé occidental et aménager entre 1756 et 1760 un parc à l'anglaise doté d'une promenade et d'un quinconce de tilleuls. En 1761, un nouveau temple fut érigé après démolition de l'ancien qui se dressait sur une butte au sud-ouest du château. Le nouvel édifice fut élevé en vis-à-vis de la cour d'honneur dominant le jardin à la française. Il fut flanqué d'un nouveau porche en 1794. Charles-Jules Guiguer, petit-fils de Jean-Georges et militaire de haut rang, vendit le domaine de Prangins en 1814 à Joseph Bonaparte, frère aîné de Napoléon I^{er}. Soupçonné d'entretenir un foyer d'agitation bonapartiste,

le nouveau propriétaire des lieux fut expulsé en 1815 par le gouvernement vaudois mis sous pression par les Alliés, et s'enfuit aux Etats-Unis. Entre 1827 et 1873, la propriété passa entre les mains de Marie-Madeleine Gentil-Chavagnac, fille d'Edme Verniquet, architecte et auteur du Grand plan de Paris, puis d'André Sebille, qui tenta d'y établir une pension de famille et un établissement de bains médicaux. En 1874, le château fut pourvu d'une tour des latrines à l'angle de la tour nord-est. Après avoir été une demeure princière, le château abrita dès 1873 et jusqu'en 1920 l'internat renommé des Frères Moraves, mouvement religieux considéré comme la plus ancienne Eglise protestante organisée. L'intérieur de l'édifice subit à cette occasion quelques transformations. Après cet intervalle, l'édifice retrouva sa vocation de demeure de prestige à travers le rachat de Horace de Pourtalès en 1920. Ce dernier confia sa restauration à l'architecte genevois Edmond Fatio, qui fut chargé de redonner à l'édifice son apparence d'origine, tout en l'agréant du confort moderne. Il fut racheté en 1929 par Joséphine Dexter, une américaine qui chercha à s'en défaire en le léguant à une institution. En 1962, la propriété fut remise au gouvernement américain qui projeta d'en faire la résidence de leur ambassadeur auprès des Nations unies, projet qui pour des raisons financières ne put aboutir. C'est finalement en 1974 que les cantons de Vaud et de Genève acquièrent le domaine dans le but d'en faire une donation à la Confédération et d'y aménager le siège romand du Musée national suisse. Il fut inauguré en 1998, après sept ans de travaux de restauration.

L'évolution du village

D'origine agricole, le village tira ses ressources des terres alentours et de la viticulture, comme en témoigne le plan de 1836, où une large part du territoire est occupé par la vigne. En 1858, l'arrivée de la ligne de chemin de fer Genève–Lausanne accéléra l'évolution du village. Alors qu'il comptait 341 habitants en 1764, il passa à 440 personnes en 1850 et à 754 en 1900. Sur la carte Siegfried de 1891, la structure de la voirie, tout comme l'emprise du bâti, est identique à celle que présente le plan de 1836. En revanche, des constructions firent leur apparition en périphérie : tout d'abord, l'école, construite en 1868 entre le noyau et la ligne ferroviaire puis, plus à l'extérieur

encore, de vastes propriétés ainsi que des villas cossues au bord du lac, devenu lieu de villégiature, et le long du coteau. Un exemple en est le domaine des Mélèzes construit en 1887.

La première moitié du 20^e siècle fut marquée par l'établissement de l'industrie chimique Zyma S. A. fondée en 1895 sur un secteur situé au nord de la ligne de chemin de fer, à cheval entre la commune de Nyon et Prangins. Une première fabrique fut construite en 1903, ainsi qu'une série de laboratoires et d'annexes, jusqu'en 1913. Le complexe s'agrandit continuellement au cours du 20^e siècle, proportionnellement à la croissance et au développement de la société, qui entra dans le giron du groupe bâlois Ciba-Geigy en 1991 et fusionna en 1996 pour devenir Novartis. Au tournant des années 2000, l'entreprise constituait pour toute la région une véritable manne dans le secteur secondaire. L'établissement de l'hôpital psychiatrique en 1930 dans un vaste parc au nord du noyau bâti joua également en faveur de la réputation de Prangins. Quelques extensions s'ajoutèrent aux pavillons d'origine durant le 20^e siècle et jusqu'à nos jours.

Au cours du 20^e siècle, la croissance de la population fut continue, hormis une légère baisse à 638 habitants en 1920 : on comptait 1466 habitants en 1970, suite à l'ouverture de l'autoroute A1 reliant Genève à Lausanne, puis 2559 habitants en 1990 et 3880 en 2010. Cette croissance alla de pair dès les années 1960 avec la disparition des terres agricoles qui cédèrent la place aux habitations résidentielles. De même, la proximité de Genève et de Nyon provoqua une augmentation du nombre de pendulaires installés à Prangins. La commune se transforma peu à peu en zone résidentielle, comblant les derniers terrains, autrefois agricoles ou viticoles, avec des lotissements de maisons individuelles, mitoyennes et d'immeubles locatifs, en particulier au nord, à l'ouest et au nord-est de l'agglomération. Ainsi, il ne reste aujourd'hui plus qu'une seule parcelle de vigne sur la frange occidentale du noyau. Construites à proximité immédiate du tissu villageois, ces nouvelles habitations représentent par là-même une réelle menace pour la lisibilité des environnements du site.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le village de Prangins se situe au bord du Léman, au sommet d'un premier palier qui se prolonge en direction du Jura sur un large plateau agricole. Au loin, au nord-ouest, la chaîne du Jura forme un arrière-plan qui, au même titre que le lac, sert de point de repère à l'ensemble de la région. Le noyau villageois (1) se développe sur un premier axe, le long de la ligne de crête, où il forme un front parallèle à la rive du lac, puis sur un second, en suivant la route principale en direction du Jura, où se trouve par ailleurs le point de jonction central de la voirie. Cette terrasse est avant tout marquée par la cellule du château (0.1) campée au nord-est, comme tiraillée entre deux points d'intérêts : agrippée au noyau du côté Jura et aspirant vers le lac de l'autre. De ce dernier point de vue, le château forme comme un avant-poste qui marque élégamment la silhouette de la localité. Cet effet résulte de son implantation sur une butte aménagée artificiellement en terrasse et savamment mise en valeur par son parc arborisé avec soin (I), qui met en scène et en valeur la position dominante de l'édifice. L'intérêt du site réside dans la confrontation de ces deux groupes antagonistes, à savoir la cellule rurale de densité élevée d'un côté et, de l'autre, le grand volume unique du château implanté dans un cadre de verdure remarquable. Ce coteau est prolongé au sud-ouest par une légère dépression encore relativement préservée qui offre d'intéressants points de vue sur la composante principale (II). La ceinture verte qui entourait autrefois les deux groupements d'origine est à présent relativement étroite, fragilisée, voire rompue par endroits par la présence de nouveaux quartiers résidentiels (III). Elle joue néanmoins un rôle essentiel pour la lisibilité du bâti, en constituant le dernier rempart contre l'urbanisation constante qui menace les abords du village. L'échancrure qui remonte peu à peu au nord-ouest jusqu'aux voies de chemin de fer est occupée par un quartier résidentiel en pleine expansion qui s'étend déjà largement sur toute la partie septentrionale de la localité. Deux environnements offrent toutefois un répit au cœur de ces lotissements ; il s'agit, d'une part, d'une petite parcelle de vigne entourée de prés sur un glacis qui épouse la frange sud-ouest du noyau villageois (IV) et, d'autre part, du

vallon boisé des Morennes qui traverse le site quasiment de part en part (V), c'est-à-dire des lignes ferroviaires à la cellule du château. Ce pli naturel dans le relief, à proximité d'une butte, offrait des qualités défensives évidentes, qui déterminèrent l'implantation du château à cet endroit. Cette bande verte forme à présent une barrière de protection visuelle entre le domaine du château et les quartiers d'habitations. Au nord-est, à l'écart des composantes d'origine, se tient le vaste parc de l'hôpital psychiatrique, autre élément d'importance dans le site (VI).

La composante d'origine

Le noyau villageois (1) présente une organisation assez complexe, reflétant les adaptations du bâti en fonction de la topographie. Implanté sur une terrasse, il bénéficie d'une vue remarquable sur le lac. L'entité est marquée en son centre par une place carrefour triangulaire, formée par la jonction des différentes routes d'accès en provenance de l'ouest, du nord, du sud-est et de l'est. Ponctué d'un bâtiment qui autrefois abritait le four du village, cet îlot constitue le point de repère central. Malgré la multitude de rues qui génèrent un réseau de voirie assez enchevêtré, une certaine structure et une cohérence spatiale sont perceptibles au niveau de l'implantation du bâti. Ainsi, à partir de la place centrale, le long de l'axe qui se dirige en direction du lac, s'affiche une structure en épi descendant légèrement vers le plan d'eau. Arrivé à l'extrémité de cette rue, au lieu de suivre la pente qui plonge sur le Léman, le bâti se prolonge en une rangée contiguë qui suit la ligne de crête du coteau, tirant ainsi profit de la position dominante. Les différentes maisons situées le long de la crête (1.0.7, 1.0.8) forment comme une excroissance en direction du sud-ouest. Il en est de même sur l'axe bordant le front nord de la place centrale, où trois rangées parallèles de bâtiments forment une structure en épi en suivant l'orientation nord-ouest/sud-est habituelle dans la région. Le tissu villageois, caractérisé par une densité assez élevée, se compose de maisons paysannes contiguës et d'anciennes fermes datant essentiellement des 18^e et 19^e siècles, transformées en habitations ou en bâtiments de fonction mixte à la fin du 20^e siècle. Elles forment généralement des rangées de deux niveaux présentant une longue séquence de gouttereaux orientés sur la rue et de grandes portes

de granges en plein-cintre. Quelques commerces sont établis aux rez-de-chaussée et créent une certaine animation. De manière générale, les espaces intermédiaires et la substance bâtie sont encore lisibles et préservés, mais en raison de l'accroissement des besoins en logements – reflétés notamment par le développement de quartiers résidentiels allant jusqu'à s'installer à proximité immédiate du noyau –, la transformation des fermes ou des maisons villageoises en habitation ou la destruction d'annexes pour faire place à de nouveaux bâtiments tendent à amenuiser les qualités historico-architecturales de la substance d'origine.

Au cœur du village, l'îlot central situé sur la place évoquée ci-dessus, est ponctué par l'ancien four du début du 19^e siècle qui abrite à présent une boulangerie. Ce bâtiment simple, mais dont les proportions sont caractéristiques de l'architecture de la région, comporte deux niveaux et un toit à demi-croupes, dont le pignon est doté d'un berceau évasé. Les angles sont soulignés par des chaînes d'angle en calcaire blanc. Au cours de travaux de rénovation effectués dans les années 2000, les principales baies ont été agrémentées de lamelles de bois horizontales, faisant probablement écho aux volets d'origine. En vis-à-vis, du côté lac, se dresse l'ancienne ferme du château construite en 1728 (1.0.3). Rénové au début du 20^e siècle, ce bâtiment volumineux couvert d'une large toiture à demi-croupes abrite désormais la Maison de commune, un commerce, un poste de police et un café. Ses ouvertures ayant été conservées, cela permet d'identifier la distribution d'origine du bâtiment, avec la partie habitation au nord et les deux portes en plein-cintre surmontées d'oculus correspondant aux granges et aux remises au sud. Le front sud-ouest de l'îlot est délimité par une maison locative de trois niveaux des années 1990 qui, malgré la présence d'un toit en bâtière, s'accorde difficilement avec les bâtiments environnants (1.0.4). Au nord-ouest de l'îlot, c'est-à-dire à l'arrière de la boulangerie, une fontaine ainsi que quelques arbres d'ornement agrémentent une petite place. En venant de l'ouest, cette dernière marque l'embranchement en Y de deux axes, l'un se dirigeant au sud-est vers le lac, l'autre vers l'est, en direction du château, dont la silhouette et la cour d'honneur que l'on aperçoit au loin forment un extraordinaire fond de perspective (0.1.1).

Ce point de fuite est scandé par un édifice particulier, à savoir l'Auberge communale de 1797, située au nord de l'îlot central (1.0.2). Sa façade élégante de deux niveaux coiffée d'un toit à croupes se distingue par son style classique du reste du bâti à caractère plus rural. Une autre surprise apparaît en empruntant la rue en direction du château. En effet, surgit soudainement, derrière un imposant tilleul qui ponctue une place, le temple datant de 1761 (1.0.1). L'entrée est signalée par un porche en forme de fronton soutenu par deux colonnes, auquel répond celui du clocher-porche carré. Entre les deux, une horloge insérée dans un pendentif agrmente la façade dotée de deux arcs infléchis qui aboutissent chacun sur un amortissement en pierre, conférant à l'édifice son style baroque. La particularité de ce temple est que sa façade orientale est implantée de manière symétrique par rapport au jardin à la française du château qui se prolonge ensuite sur la cour d'honneur. Ainsi, du point de vue du château, il forme l'amorce du noyau villageois, tout en étant relié par son implantation étudiée à la cellule seigneuriale.

L'extension sud-est du noyau historique présente un espace-rue plus serré qui lui confère un caractère plus intime et tranquille. Au sud, la rue se sépare en deux ruelles dont l'une aboutit à un cul-de-sac bordé de deux maisons de valeur. Côté lac se dresse une maison de maître mise en évidence par un portique d'entrée doté d'un fronton (1.0.7) ; étant entourée d'un grand jardin ceint d'un haut mur, elle n'est pas très visible, que ce soit du côté du jardin en aval ou de la rue en amont, tandis qu'en vis-à-vis, côté Jura, se trouve une remarquable maison bourgeoise en pierre apparente (1.0.8). Un cachet particulier se dégage de ce secteur, quelque peu isolé, grâce à la présence d'espaces intermédiaires fort bien conservés, dont une petite place gravillonnée ponctuée d'un arbre et d'une fontaine. Cette place en terrasse, bordée d'un muret et dominant le coteau couvert de prés, offre une vue remarquable en direction du sud sur le Clos du Bessonnet (0.0.2) et sa maison de maître dotée d'une tourelle, ainsi que sur Nyon, dont on distingue les tours du château au loin.

En empruntant la route d'accès qui contourne la propriété de la maison de maître en aval et qui rase le

parc du château, on pénètre cette fois dans le noyau villageois par son entrée sud-est. Celle-ci est marquée par la présence du Café des Alpes (1.0.5), dont la façade pignon dotée de balcons en bois sur deux niveaux et son enseigne interpellent le regard des passants. Entre ce bâtiment et le château prend place un espace plus lâche comportant des jardins, des prés, quelques entrepôts et habitations, ainsi qu'une fontaine couverte aux bassins de forme peu commune (1.0.6).

Le domaine du château

Située en bordure du vallon des Morennes et perchée au sommet d'un important mur de soutènement, la cellule du château (0.1) comprend le château de plan en U (0.1.1), un jardin à la française en amont en direction du noyau villageois, quelques dépendances et un portail d'entrée (0.1.2). Le château datant de 1739 flatte le regard par l'élégance de son style classique : il se compose d'un grand corps de bâtiment avec deux ailes en retour ponctuées de quatre pavillons d'angles qui gravitent autour d'une cour d'honneur centrale. Les façades rigoureusement symétriques comportent deux niveaux pour les corps de bâtiment et trois pour les pavillons d'angle qui sont surmontés de hauts toits à croupes et qui de ce fait dépassent les autres toitures dotées de lucarnes. Ces quatre tours d'angle incarnent les repères de la silhouette du château au loin. Le revêtement des façades en pierre appareillée confère à l'édifice une certaine sobriété. Un seul élément décoratif se dégage de l'élévation du corps de bâtiment principal, il s'agit du léger avant-corps surmonté d'un fronton sculpté, élément qui se retrouve aussi sur la façade donnant sur le lac. L'accès au château se fait par le sud-ouest en franchissant un portail monumental bordé de gigantesques platanes à croissance libre, entrée qui aboutit directement sur la cour d'honneur (0.1.2). De cette esplanade, une vue remarquable s'offre sur le jardin à la française situé en contrebas, comme dans un fossé, nettement délimité par des murs de soutènement. Sous l'esplanade se cache une serre souterraine remontant vers 1730 visible uniquement par l'ouverture qu'elle crée dans le mur qui soutient la cour d'honneur. Une autre dépendance datant de la même époque borde l'angle nord-est du jardin. Le bâtiment étant implanté au niveau du jardin, son toit à demi-croupes

est particulièrement visible puisqu'il arrive au niveau de la cour d'honneur. Le jardin, centré sur un bassin de 1729, est à présent occupé par un potager soigné, où sont cultivées d'anciennes espèces ; le parterre en perspective débouche précisément sur le temple. Cette disposition très étudiée a l'avantage de mettre en étroite relation l'édifice seigneurial et le temple par l'intermédiaire du jardin. Ce dernier joue par conséquent un rôle majeur de transition, reliant paradoxalement par la distance qu'il crée deux éléments architecturaux de valeur. Il en résulte une intéressante mise en évidence réciproque.

Les parcs, les abords et les terrains intermédiaires

Le château ne peut être séparé de son domaine qui s'étend sur le coteau incliné vers le lac et qui longe la frange sud-ouest du noyau villageois (I). Le versant est couvert de prés et de vergers, tandis que la partie située de plain-pied sur le terrassement, au même niveau que le château, comprend le parc à l'anglaise. Une partie de ce jardin est quadrillée d'arbres et forme à l'est du château une allée signalant son entrée. Les arbres étant implantés dans le prolongement de la route qui gravit le coteau dans un axe sud-ouest/nord-est, le fond de perspective aboutit précisément sur le portail monumental, créant un remarquable point de fuite. Le parc, en alternant espaces engazonnés et arborisés, est conçu comme un véritable jardin paysager traversé par une promenade qui joue sur les effets de perspective qui s'ouvrent çà et là, tant sur le Léman que sur le noyau. Le panorama le plus spectaculaire est incontestablement celui de la terrasse du château, qui offre une vue plongeante sur le coteau, le lac et les Alpes. Il s'en dégage une sorte de couloir vert délimité au nord par une zone de villas et au sud par une villa du début du 20^e siècle entourée de grands arbres (0.0.1). Cette langue qui relie le château au Léman est interrompue par la route de Lausanne et par un parking implanté parallèlement. L'importance de ce dégagement, certes mince, est primordiale pour la visibilité du château, tant depuis la route que du lac, car il assure à lui seul, par la succession des plans, à savoir le coteau, le mur de soutènement et le château couronnant le tout, le caractère majestueux du site. Or, dans la partie inférieure du coteau, le long de la route de Lausanne,

les maisons individuelles tendent à se multiplier et à le grignoter peu à peu, en particulier dans sa partie méridionale, ce qui met en danger la sauvegarde de ces espaces.

Incliné vers le lac, le coteau se prolonge à l'ouest en une échancrure qui contourne le noyau villageois (II). Cette étendue de prés comprend quelques domaines, dont le Clos du Bessonnet (0.0.2) et le domaine des Mélézes, une remarquable maison de maître de style classique dotée d'un jardin soigné et richement arborisé, emmurée cependant derrière une haute haie (0.0.3). Cette échancrure représente un espace encore préservé offrant des points de vue intéressants sur le front méridional du bâti, raison pour laquelle il serait souhaitable qu'il demeure en l'état. D'autre part, du fait de son lien avec le coteau, il crée une forme de continuité entre les différents espaces verts, contribuant, telle la pièce d'un puzzle, à la formation d'une ceinture verte qui assure la lisibilité et la visibilité du site.

En contournant le noyau villageois par l'ouest, la frange sud-ouest du noyau est bordée d'un glacis sur lequel ont pris place dès la fin du 20^e siècle quelques maisons individuelles qui menacent la silhouette arrière du noyau bâti (0.0.8, IV). Bien que de taille réduite, cet environnement n'en est pas moins important, car il présente l'une des dernières parcelles de vignes témoignant du passé rural du site et mérite à ce titre d'être préservé. A présent, ce petit vignoble est entièrement entouré d'habitations individuelles et même d'une maison locative assez volumineuse construite sur le flanc sud-ouest du noyau bâti (1.0.4). Ces dernières constructions reflètent le développement engendré par l'attrait de Prangins comme lieu d'habitation, faisant croître le nombre d'habitants et de pendulaires. En effet, l'ensemble de la partie occidentale du site, c'est-à-dire du noyau villageois jusqu'à la ligne de chemin de fer (0.0.15) et même au-delà, ainsi que la partie septentrionale, sont recouvertes par un vaste quartier résidentiel (III), comprenant des lotissements de maisons individuelles ou mitoyennes, des locatifs et des infrastructures liées à cette expansion, telles qu'un groupement scolaire qui s'est développé autour de l'école de 1868 (0.0.4, 0.0.5). Ce bâtiment caractéristique de sa fonction présente deux

niveaux de baies régulières disposées de manière symétrique de part et d'autre d'un axe central surmonté d'un clocheton. La toiture à demi-croupes est soutenue par des consoles qui apportent une touche décorative à la façade, tout comme les modénatures en pierre des différentes ouvertures. En vis-à-vis, un bâtiment bien plus volumineux datant de 1991 qui complète le groupement s'intègre plus difficilement dans le site en raison de son style et de son gabarit (0.0.6). En effet, depuis le centre de la localité, la rue orientée vers l'ouest se dirige exactement dans son axe, où il forme le fond de perspective de la rue, alors que dans le sens opposé, la perspective débouche droit sur le château. En résulte un dialogue étrange entre ces deux édifices d'époques différentes. De plus, le bâtiment scolaire de plan carré détonne par le traitement de ses façades et par sa haute toiture en pavillon qui dépasse largement celles des maisons environnantes et qui le distingue fortement du reste du bâti. Les autres bâtiments scolaires des années 1970 qui se situent en contrebas soulignent par leur disposition le dénivelé que présente l'échancrure.

Au nord du noyau bâti et de la cellule du château s'étire le vallon boisé des Moreennes traversé par un ruisseau (0.0.12, V). Cette longue et mince bande verte joue le rôle essentiel de barrière visuelle naturelle, protégeant depuis le lac et le sud l'arrière-plan du château permettant à la silhouette minérale de l'édifice de se détacher du fond végétal. L'extension des quartiers résidentiels au nord du site et sur sa partie occidentale étant en pleine expansion et de plus en plus pressante (III), un tel espace tampon apparaît comme essentiel et se doit d'être préservé. Or, une aire de parking et un bâtiment scolaire de 1973 (0.0.9) y ont été aménagés, créant une interruption dans l'arborisation et réduisant quelque peu son intégrité. A la limite entre le bâti et cet espace vert se tient l'ancienne fromagerie qui abrite également une fontaine couverte et un abribus (0.0.10). Son revêtement en pierre apparente lui confère un caractère rural qui vient rappeler que la localité, avant d'être convertie en cité dortoir, était bien un village.

Les éléments cités constituent de toutes parts des difficultés supplémentaires pour la lecture du site. Même la préservation du coteau face au lac, dont le

dégagement est d'une importance primordiale pour la visibilité du château, ne semble pas garantie. Or, vu la prépondérance architecturale et historique que recèlent le château et le noyau villageois, les composantes bâties méritent des espaces environnants et une mise en scène qui reflètent leur histoire.

Le domaine de l'hôpital psychiatrique

Prangins est également réputé pour son hôpital psychiatrique, qui occupe un vaste parc à l'extrémité nord-est du site (VI). Le terrain du domaine, en légère pente inclinée vers le lac, ondule entre deux paliers. Des étendues de prés alternent avec des bosquets, d'où se dégagent les différents pavillons de l'hôpital dispersés aux quatre coins du domaine et d'intéressantes échappées sur le lac. Les bâtiments, qui datent en majorité de 1930, sont de style homogène. L'édifice principal, un grand volume isolé sur la crête de la colline, semblable à l'image du château de Prangins, est remarquablement bien mis en évidence depuis la route de Lausanne (0.0.13). Sous ses allures distantes, la façade symétrique régulièrement percées de fenêtres sur trois niveaux et surmontée d'une large toiture à croupes, laisse apparaître quelques éléments d'ornement, comme les garde-corps ou les deux petits avant-corps et les colonnes soutenant la terrasse en pierre. Les autres pavillons, dont celui de la Ruche (0.0.14), sont moins visibles, étant situés plus en amont, à l'arrière de quelques bosquets. Ils présentent la même structure : un large volume de deux à trois niveaux surmontés d'un toit à croupes doté de lucarnes. Une nouvelle extension en cours de construction se distinguerait de la typologie des bâtiments de 1930, puisqu'il s'agirait d'un cube en béton à toit plat. Ce complexe hospitalier représente un accord parfait entre les éléments bâtis et les espaces verts traités en jardin paysager, raison de la nécessité de préserver cet environnement dans son intégralité.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

 Qualités de situation

Qualités de situation remarquables du village d'origine agricole implanté en surplomb au sommet

d'un coteau dominant le Léman, mais relégué au second plan du fait de la prépondérance du château, côté lac. Qualités renforcées par les espaces verts en bordure et au pied du château, tels que jardin à la française, parc à l'anglaise et prés, garantissant de tous points de vue, par leur préservation, des dégagements et une bonne lisibilité de l'édifice. Qualités présentes également, un peu à l'écart du noyau, autour de l'hôpital psychiatrique implanté dans un vaste parc tirant profit de l'échelonnement du terrain en direction du lac, de manière à bénéficier d'une vue dégagée. Seule ombre au tableau, l'implantation de nouvelles habitations s'emparant d'espaces sensibles à proximité du noyau.

 Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables en raison du château, véritable point d'orgue dans la silhouette du village, et en raison de ses jardins qui forment une sorte de traits d'union en l'isolant du village tout en lui assurant une mise en scène des plus spectaculaires. Autres qualités spatiales décelables dans la partie villageoise structurée autour d'un îlot, autour duquel se dressent les édifices publics, et le long de l'ancien tracé de la route se dirigeant vers le sud qui est bordé de rangées de maisons rurales contiguës. Hautes qualités confirmées par le vaste parc arborisé jalonné par les divers pavillons de l'hôpital psychiatrique qui s'offrent au regard de manière inattendue à mesure que l'on chemine le long de ses voies d'accès. Récentes transformations et nouvelles constructions venant perturber certains points de fuite.

 Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables du fait du château de style classique remontant au deuxième quart du 18^e siècle qui abrite à présent la section romande du Musée national suisse, et de l'intérêt de nombreux autres objets au sein de l'ancien village agricole, à savoir l'église réformée transformée en 1761 implantée dans l'axe de symétrie de la cour d'honneur du château, les auberges de la fin du 18^e siècle et quelques domaines pleins de charme. Qualités confirmées par le complexe datant de 1930 de l'hôpital psychiatrique, de style homogène, dont

Prangins

Commune de Prangins, district de Nyon, canton de Vaud

les différents bâtiments sont répartis au calme dans un parc doté de grands arbres. En revanche, forte atteinte aux qualités citées engendrée par les transformations affectant le bâti et par les nombreuses nouvelles constructions.

2^e version 02.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
508.517/138.802

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse